



Avertissement

BLEUET NAIN

No 08 – 30 juin 2010

EN BREF :

- Sommaire météorologique du 20 au 26 juin 2010.
- Stades phénologiques.
- Travaux culturaux.
- Maladies.
- Insectes.

Sommaire météorologique du 20 au 26 juin 2010

Côte-Nord, Saguenay–Lac-Saint-Jean

Les conditions climatiques pour l'ensemble des secteurs regroupant ces deux régions sont très sèches. Certains secteurs ont reçu un peu de pluie, mais c'est très insuffisant. Pour les secteurs les plus affectés, en plus des dommages occasionnés aux pousses végétatives et aux bleuets, on remarque des plants complètement séchés dans les champs en production (photo A).

Stades phénologiques

Côte-Nord

Année de récolte :

Secteurs Haute-Côte-Nord (Est et Ouest) : stade 11 (fruits verts).

Secteurs Manicouagan, Sept-Rivières et Minganie : stades 7 (fleurs ouvertes), 9 (abscission des corolles, assèchement du style) et 11.

Année de végétation :

Croissance ralentie par la sécheresse.

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Année de récolte :

Stades 9 et 11.

Année de végétation :

Les stades varient beaucoup d'un secteur à l'autre. Dans les champs les plus affectés, les plants sont très courts pour la période, et dans ceux les moins affectés, la croissance est ralentie mais acceptable.



Travaux cultureux

Côte-Nord

Secteurs Manicouagan, Sept-Rivières et Minganie : la pollinisation est terminée.

Désherbage au super-éponge

Régions Côte-Nord et Saguenay–Lac-Saint-Jean :

Avertissement : le développement de la fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) et de l'apocyn à feuilles d'androsème (*Apocynum androsaemifolium*, photo B) est propice pour leur contrôle avec le super-éponge (voir l'information à ce sujet dans l'avertissement No 05 du 8 juin 2010 [<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a05bn10.pdf>]). Il est important de traiter l'apocyn pendant qu'il est en floraison afin d'éviter qu'il produise des graines et que ces dernières tombent au sol et donnent de nouveaux plants.

Maladie

Saguenay–Lac-Saint-Jean

On observe de la brûlure des rameaux causée par la moisissure *Aureobasidium pullulans*, dans plusieurs champs en deuxième année de récolte (voir symptômes sur photos C et D).

Avertissement : aucun traitement fongicide n'est recommandé. Cependant, il est important de localiser les champs ou les secteurs affectés. À l'automne, il est recommandé que la taille soit effectuée par un brûlage pour ces secteurs; ceci aidera au contrôle de la maladie.

Insecte

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Le cercope de l'airelle (photos E et F) a fait son apparition dans les champs. Il s'agit d'un insecte suceur qui affaiblit les plants et cause des baisses de rendement.

Avertissement : aucun traitement n'est recommandé. Cependant, il est important de noter les champs qui auront subi des dommages importants. Pour les champs en première année de récolte trop endommagés, il est recommandé de faire une taille à l'automne ou au printemps prochain.



Photo A : plants séchés dans champ en production
Source : Club bleuet



Photo B : *Apocynum androsaemifolium*
Source : Joseph Savard, Agri-vert





Photo C : brûlure causée par *Aureobasidium pullulans*
Source : Joseph Savard, Agri-vert



Photo D : brûlure des rameaux (vue d'ensemble)
Source : Joseph Savard, Agri-vert



Photo E : cercope de l'airelle
Source : MAPAQ



Photo F : cercope de l'airelle
Source : MAPAQ

Texte rédigé par :

Joseph Savard, technicien agricole, Groupe conseil Agri-vert

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DU BLEUET NAIN
ANDRÉ GAGNON, agronome, conseiller en horticulture – Avertisseur
Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean, MAPAQ
801, chemin du Pont-Taché Nord, Alma (Québec) G8B 5W2
Téléphone : 418 662-6457, poste 249 – Télécopieur : 418 668-8694
Courriel : Andre.Gagnon@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 08 – bleuets nain – 30 juin 2010

